
Concours d'entrée

Rapport Jury 2025

Latin



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Version latine

- SÉRIES : Lettres et Arts
- Épreuve écrite

Le jury a eu le plaisir de corriger cette année 71 copies, soit 13 de plus que l'an dernier. Deux copies, non pas parfaites mais excellentes, et témoignant non seulement d'une très bonne maîtrise du latin mais également d'un souci du mot juste et de la formule sobre et élégante, ont été récompensées par la note de 20. Les notes se sont échelonnées de 1,5 à 20. Près de 55% des notes ont dépassé la note de 10/20, 22,54% le seuil des 14/20, et 7 copies étaient au-dessus de 17/20.

Le passage de l'*Achilléide* de Stace proposé cette année (1.350-378) ne posait, contrairement à la réputation de son auteur, pas de difficultés insurmontables : la syntaxe était régulière, l'ordre des mots sans surprise, et les allusions mythologiques peu nombreuses (et pour la plupart expliquées en note). Il était composé d'une adresse de Thétis au roi Lycomède, puis d'un passage narratif complété par une comparaison homérique. Si l'épisode fameux d'Achille à Scyros n'était pas préalablement connu des candidates et candidats, ceux-ci pouvaient se reposer sur le titre et sur le petit résumé proposé en « chapeau ». Ces derniers étaient conçus pour fournir toutes les informations nécessaires à la compréhension des enjeux du texte, y compris les noms de lieux, les liens de parenté et l'explicitation du subterfuge. On ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a à lire ces informations données par le jury et, dans le cas d'un texte narratif comme celui-ci, à prendre le temps de se représenter la scène et d'identifier les protagonistes.

Ce travail préalable aurait permis d'éviter des contresens, notamment au début : ainsi, la prétendue jeune fille présentée au roi est censée être la sœur d'Achille, et non celle de Thétis elle-même. On attend des candidats et candidates, en complément, une lecture prudente et critique du Gaffiot : dès le vers 1, pour traduire *germana*, l'expression « sœur germaine » a été tolérée, bien qu'elle ne soit guère fréquente en français. En revanche, « sa sœur Germaine » fait basculer dans un tout autre univers, et « sœur de Germanie » témoigne d'une mécompréhension complète du contexte.

En se rapportant régulièrement aux informations préalables, on pouvait également discriminer entre les deux traductions possibles de *parentis* (v. 13), *parens* pouvant être masculin ou féminin. Vu le contexte, il était logiquement féminin (« sa mère »). En revanche, on notera qu'« une parente » désigne en français quelqu'un qui appartient à la famille proche, comme une cousine ou une tante, mais non la mère.

Certains points de syntaxe requéraient une attention particulière : au vers 2, il fallait distinguer la construction *uides ut <sit>* de la construction du verbe *uidere* suivi du participe ou de l'infinitif. Le *ut* ici est un adverbe de manière qui introduit une exclamative indirecte, « ne vois-tu pas comme... », à distinguer de « ne vois-tu pas que... ». Dans le même ordre d'idées, il fallait comprendre, aux vers 20-21, que les deux *quantum* suivis du subjonctif introduisaient

également des exclamatives indirectes. En l'absence de verbe introducteur très évident, le jury a valorisé tout effort de rendre compte de cette exclamation. Les vers 7 à 14 contenaient une variété d'expressions de l'ordre : impératifs présent et futur, dont la forme bien connue, *memento*, a été heureusement identifiée par une très grande majorité, et subjonctifs d'ordre. La traduction proposée en note pour *tene*, verbe coordonné aux autres, pouvait aider à l'identification. Le mode du verbe du vers 16 (*quis... obstat*) a lui aussi été généralement bien compris : il s'agissait d'un subjonctif présent (qu'on peut difficilement confondre avec le futur *obstabit*) à valeur de potentiel (« qui peut / qui pourrait s'opposer »).

Au-delà de la maîtrise de la syntaxe, il faut également veiller à ce que le sens des mots soit bien rendu et bien analyser le contexte afin de sélectionner le terme le plus juste pour le rendre en français. Certains mots ont posé problème, ou au contraire permis au jury de valoriser de bonnes traductions. Ainsi du verbe *alo* (v. 10), qui signifie certes « nourrir », mais plus généralement « élever », ou de l'expression idiomatique *propius propiusque* (« de plus en plus près »), dont le sens pouvait être atteint par le biais d'une première traduction littérale. L'acception de *secundus* au sens de « favorable », « bienveillant », qui convenait ici, mérite d'être mémorisée ; par ailleurs, le sens de « second » s'accordait mal au contexte, et *secundo*, n'ayant pas de valeur adverbiale, ne peut pas être traduit par « puis ».

Une analyse morphologique et syntaxique rigoureuse aurait pu aussi éviter des confusions. Par exemple, au vers 20, la particule *-que* coordonne nécessairement *ceruice* et *comis* et les place sur le même plan syntaxique amenant donc à identifier ce dernier comme un ablatif. Ainsi on peut comprendre que cette forme vient de *coma*, ae, f., la chevelure, et n'est pas l'adjectif *comis*, e, « aimable », au nominatif. La confusion avec une forme de *comes*, *itis*, m., est morphologiquement impossible. De même, les confusions (dans les deux sens, au vers 6 et au vers 23) entre *nubilum*, i, n., « nuage », et *nubilis*, e « nubile, en âge de se marier » (dont le neutre pluriel serait *nubilia*) peuvent être évitées par un examen attentif de la désinence. Il peut être bon en outre d'apprendre de façon systématique les formes des parfaits les plus courants : ainsi *didicere* ne pouvait être que le parfait de *disco*, et non celui de *do* (*dedere*) ou de *dido* (*dididere*).

La poésie épique comporte des spécificités dont la connaissance a été valorisée par le jury. A été remarquée en particulier la bonne connaissance de certains usages propres à l'épopée, comme l'emploi particulier de *pater* au v. 14, qui marque le respect, et a été bien traduit par « le vieillard », ou « cet homme vénérable » (« le vénérable » tout court est en revanche malvenu). De même, l'emploi de *diuus* comme doublet de *deus* est indiqué dans le Gaffiot et a été généralement bien reconnu et nous en félicitons les candidates et les candidats.

Dans ce genre de texte, quand il s'agit de périphrases, on s'efforcera de rester au plus proche de l'original, dans la mesure du possible : ainsi, on préférera traduire *Aeacide* (v. 15) par « l'Éacide » ou « le petit-fils d'Éaque » plutôt que par Achille, même si c'est bien lui qui est désigné (et l'on se gardera d'inventer des formes non usuelles comme « Aecidas » ou de le confondre avec Éaque lui-même). De même, *Idaliae uolucres* (v. 23) sera traduit par « les oiseaux d'Idalie » de préférence à « les oiseaux d'Aphrodite » ou simplement « les colombes ». Certaines références relèvent de la culture générale, et le jury a été surpris de voir que la référence aux Amazones, ici évoquées comme un archétype pour les femmes refusant le mariage avec les hommes, ait été si souvent mal comprise. *Amazonio ritu* (v 14)

signifiait « à la manière des Amazones », ou « d'une Amazone », mais certainement pas « à la manière d'Amazone », et encore moins « amazonienne ».

Une fois le sens et la construction identifiées, une attention particulière peut être apportée à la facture du texte, en particulier dans le discours de Thétis qui, destiné à persuader le roi, repose sur un certain nombre de procédés rhétoriques. Les traductions qui ont fait l'effort de rendre compte du rythme des phrases sans pour autant en tordre le sens ou la syntaxe ont été appréciées (ainsi du rejet de *tradimus*, v. 3, ou de la transposition de la mise en exergue de *hanc*, v. 1, par « la jeune fille que voici »). En revanche, traduire trop littéralement l'accusatif de relation *genas* (v. 2) par « quant aux joues », ou même « quant à son visage », est un peu lourd et maladroit.

On notera enfin que le jury accorde une attention particulière à toute traduction qui montre, même ponctuellement, une finesse dans la compréhension, une sensibilité bienvenue à un trait de style ou la connaissance d'un fait de langue propre au latin. Tout cela s'acquiert par un travail sérieux et régulier de la langue mais aussi à travers la lecture régulière de littérature, tant latine que française.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte latin

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 9

Membres du jury : Maëlys BLANDENET, Mathilde CAZEAUX

Lors de la session 2025, le jury a entendu neuf candidates et candidats, dont les notes sont comprises entre 11/20 et 19/20.

Cinq d'entre eux ont traduit et commenté un passage des *Lettres à Lucilius* de Sénèque, livre IV (31, 8-11 ; 32, 1-4 ; 35 ; 39, 2-6 ; 41, 5-8) et quatre un extrait de l'*Héautontimoroumenos* de Térence (11-47 ; 87-117 ; 269-301 ; 644-667). Les meilleurs résultats ont été obtenus par deux candidates et candidats sur des extraits des *Lettres à Lucilius* (19/20 ; 18/20), mais la pièce de Térence a également donné lieu à une très bonne explication (18/20).

Le jury a constaté avec satisfaction que les candidates et candidats ont su surmonter la difficulté que représente la longueur des extraits donnés – tous ont été traduits en entier –, même si ce fut parfois au prix d'approximations et d'erreurs dues à la précipitation. Le jury rappelle à cet égard que, sur un texte au programme, la précision de la traduction est une qualité attendue, notamment en ce qui concerne la morphologie verbale, les conjonctions et les comparatifs ou superlatifs : *dedit* n'est pas un présent, non plus que *scies* ou *facies* ; *uentum est* ne signifie pas « il est venu » ; *plura* n'a pas le sens de « beaucoup » ; *dum* ne veut pas dire « lorsque », etc. De même, le jury attend que les candidates et candidats puissent identifier *uerum* en début de phrase comme la conjonction de coordination adversative.

Précédant la traduction, la lecture du texte est un moment important, qui permet aux candidates et candidats non seulement de montrer leur compréhension du passage et leur sensibilité littéraire, mais aussi de poser leur voix, de respirer et de se concentrer en début d'épreuve. Malheureusement, trop de candidates et candidats n'en tirent pas profit, et lisent de manière saccadée ou accélérée, au détriment de la clarté, voire de l'exactitude. Rappelons à cet égard que la pratique des élisions est bienvenue dans la lecture d'un texte poétique, mais qu'il convient alors de préparer la lecture afin de ne pas en oublier, et d'anticiper afin de ne pas buter sur les mots. Le jury se permet d'insister cette année sur le débit oratoire adopté lors de l'ensemble de l'épreuve, car plusieurs prestations, même tout à fait honorables par ailleurs, ont pâti d'une élocution trop rapide, nuisant à l'intelligibilité du propos. Le jury ne saurait trop conseiller aux candidates et candidats, dans leur commentaire, d'adopter le rythme normal d'une conversation, quitte à opérer une sélection parmi leurs arguments et à n'en retenir que l'essentiel. Il leur rappelle également qu'ils et elles doivent veiller à proscrire les expressions relâchées (du type « mais pas que » ou « pas mal de »).

L'explication de texte, qui est au choix linéaire ou composée, a souvent été le point faible des prestations. En la matière, deux écueils doivent à tout prix être évités : celui de proposer un commentaire généraliste, qui impose un modèle herméneutique global sans prendre en compte les spécificités du texte, et celui de ne pas appuyer le commentaire sur des remarques stylistiques précises, qui mène à une paraphrase inefficace. Toute explication, qu'elle porte sur un texte de poésie ou de prose, doit tenir compte des sonorités (allitérations, homéotéleutes, etc.), de l'ordre des mots, de l'emploi des temps et des personnes, de l'étymologie de certains mots, etc.

S'agissant de textes au programme, on peut rappeler que la maîtrise des thèmes et des principaux référents culturels de l'œuvre (et non pas seulement la familiarité avec la langue de l'auteur) est indispensable pour traduire et commenter correctement les extraits proposés. Dans le cas des *Lettres à Lucilius*, le jury a constaté avec étonnement que peu de candidates et candidats prenaient la peine de signaler l'inscription de Sénèque dans le stoïcisme, ou d'indiquer que l'idéal de tranquillité de l'âme relève de l'ataraxie. S'il est normal que les candidates et candidats n'aient pas de connaissances doxographiques détaillées, il est attendu néanmoins qu'ils aient sur le contexte philosophique des repères suffisants pour leur permettre une compréhension globale de la doctrine et éviter les confusions, voire les contresens, sur les concepts principaux. Ainsi le jury a-t-il entendu avec étonnement tel commentaire affirmer que la mention d'une divinité démiurgique immanente relevait de l'épicurisme, tandis que tel autre ne parvenait pas à mettre en lien les notions de vertu et de souverain bien. À l'inverse, une connaissance des principes généraux du stoïcisme, associée à des références pertinentes aux autres lettres de Sénèque, a témoigné dans un autre commentaire d'une maîtrise de l'œuvre qui a été fortement valorisée. En outre, il ne faut pas oublier qu'une lettre philosophique relève autant de la philosophie que du genre épistolaire, et qu'elle est de ce fait prise dans une énonciation et dans des codes génériques spécifiques, et qu'il faut commenter, le cas échéant, les ressorts rhétoriques de l'argumentation.

De même, pour les extraits de Térence, les candidates et candidats devaient être à même d'identifier précisément le rôle joué par les personnages dans la pièce. Trop souvent, la dimension dramaturgique du passage proposé a été passée sous silence, alors même que l'explicitation des jeux de scène aurait pu éviter des contresens. À l'inverse, envisager des possibilités de mise en scène a permis à certains commentaires de mettre en lumière le comique de la situation, qui n'est pas toujours évident à la première lecture. Par ailleurs, on attend des candidats et candidates qu'ils et elles puissent mobiliser le lexique technique approprié au genre du théâtre, tel que « scène d'exposition », et soient capables d'identifier les personnages-types de la comédie. La méconnaissance des codes de la *Palliata* a ainsi conduit une personne à ne pas comprendre des vers faisant allusion à la scène caractéristique du *seruus currens*. D'autres ont favorablement impressionné le jury en situant l'esthétique de Térence par rapport à celle de Ménandre ou en identifiant à bon escient des procédés ou des situations relevant des codes de la comédie, comme le quiproquo ou la scène de reconnaissance.

Il faut souligner par ailleurs que beaucoup de candidates et candidats ont fait preuve d'une remarquable réactivité lors de la reprise de la traduction, sur les deux œuvres au programme, ce qui leur a permis de corriger bon nombre de leurs imprécisions de départ. L'entretien final avec le jury constitue, rappelons-le, une partie intégrante de l'épreuve : la capacité d'une candidate ou d'un candidat à envisager rapidement les solutions possibles est

toujours un indice positif de sa connaissance de la langue latine, de même que de sa connaissance des œuvres. La qualité des remarques de commentaire élaborées pendant ce moment d'échange ainsi que la rapidité et la correction des réponses quand il s'agit de questions grammaticales permettent d'améliorer la note de la prestation.

Le jury a entendu dans l'ensemble de solides latinistes, qui ont manifesté un intérêt visible pour la langue et les textes abordés, et ce malgré la nervosité et la fatigue occasionnées par le fait de passer un concours, d'autant qu'il s'agissait de la dernière épreuve. Il a également eu plaisir à faire, cette année encore, ce constat encourageant : les candidates et candidats maîtrisant, grâce à un travail régulier, les œuvres au programme ont toutes les chances de réussir brillamment l'épreuve de spécialité.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Latin

- SÉRIES : Lettres et Arts
- Épreuve orale

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 19

Membres du jury : Frédéric DUPLESSIS, Déborah ROUSSEL

Lors de la session 2025, le jury a entendu dix-neuf candidats et candidates non-spécialistes dans la série Lettres et arts. Les notes qu'il a attribuées s'échelonnent de façon relativement régulière de 4 à 19 pour une moyenne de 10,6/20 : 10 candidats et candidates ont obtenu une note entre 4/20 et 9/20, 4 candidats et candidates une note entre 11/20 et 13/20 et 5 candidats et candidates une note égale ou supérieure à 15/20. Ces résultats prouvent qu'il est tout à fait possible d'obtenir une bonne voire une très bonne note à cette épreuve.

Depuis la session 2024, la longueur des textes proposés aux candidates et candidats a été légèrement réduite (110 mots environ pour les textes en prose, et 16 vers environ pour la poésie). Les textes sélectionnés par le jury en lien avec la thématique (« Mesure et excès ») s'échelonnaient sur un empan chronologique allant de Cicéron à Justin. Ils appartenaient à des genres littéraires variés et mêlaient textes en prose (douze) et textes poétiques (sept). Voici la liste des dix-neuf textes tombés cette année, accompagnés du titre de chaque sujet :

- Apulée, *Métamorphoses*, IV, 29-30 : « Vénus est jalouse de sa rivale en beauté »
- Cicéron, *Plaidoyer pour Sextus Roscius d'Amérie*, 133 : « Portrait de Chrysogonus, riche affranchi de Sylla »
- Horace, *Satires*, II, 6, 100-117 : « Le rat de ville et le rat des champs »
- Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, XX, 4 : « L'enseignement de Pythagore »
- Ovide, *Art d'aimer*, III, 279-298 : « De l'art de bien rire et de bien pleurer »
- Ovide, *Métamorphoses*, VIII, 201-216 : « Dédale et Icare »
- Ovide, *Métamorphoses*, XIII, 549-564 : « La rage d'Hécube »
- Ovide, *Remèdes à l'amour*, 525-542 : « Cherchez la fin de l'amour dans la satiété »
- Phèdre, *Fables*, VI, 6 : « Les supplices symboliques »
- Pline le Jeune, *Lettres*, III, 1, 3-7 : « La vieillesse d'un sage »
- Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre*, V, 7, 3-8 : « L'incendie du palais de Persépolis »
- Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre*, VIII, 13, 12-16 : « Un excès de bravoure fatal »
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 51, 5-6, 8 : « Il faut aguerrir son âme »
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 89, 21 : « La prolifération sans limite des villas luxueuses »
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 95, 20-21 : « Les femmes sont désormais aussi débauchées que les hommes »
- Sénèque, *De la tranquillité de l'âme*, 9, 4-6 : « Les grandes bibliothèques sont inutiles »

- Suétone, *Vie de Caligula*, XXXII-XXXIII : « Cruauté de l'empereur Caligula »
- Tacite, *Annales*, XI, 31-32 : « L'ultime bacchanale de Messaline »
- Tibulle, *Elégies*, I, 1, 25-44 : « Eloge de la vie à la campagne »

Le jury invite les candidats et les candidates à bien utiliser l'ensemble des informations fournies par le sujet : chaque texte est précédé d'un titre, la plupart du temps accompagné d'un chapeau introductif et de notes de bas de page. Celles-ci viennent principalement éclairer des difficultés morphologiques, syntaxiques ou lexicales, mais elles peuvent parfois apporter des éléments de contexte (pour l'*Abrégé* de Justin, par exemple, le jury a jugé bon d'ajouter une note de présentation de cette œuvre moins classique).

Le déroulement de l'épreuve est, en général, bien connu des candidats et des candidates et nous nous contenterons ici d'un bref rappel. Après une courte situation du texte présentant l'extrait et ses enjeux en quelques phrases, le candidat ou la candidate lit le texte en latin. Cette étape de la lecture ne doit pas être négligée : elle est une première façon de montrer au jury que le passage a été compris. Pour les textes en hexamètres ou en distiques élégiaques, le jury apprécie que les candidats et candidates marquent les élisions. Après avoir lu le texte, le candidat ou la candidate traduit l'ensemble du passage en reprenant groupes de mots par groupes de mots, afin de bien montrer au jury que la construction du texte latin est comprise. Arrive ensuite l'étape du commentaire littéraire. Celui-ci peut être composé ou linéaire. Il doit comporter une introduction proposant un projet de lecture, des transitions entre les différentes parties du commentaire et une brève conclusion reprenant le projet de lecture et pouvant proposer une ouverture. Pour les textes poétiques, trop nombreux sont les candidats et candidates qui les traitent comme des textes en prose : le jury apprécie que les candidats et candidates sachent scander et commenter la métrique des hexamètres ou des pentamètres ou simplement analyser la concordance ou la disjonction entre la métrique et la syntaxe (rejet, contre-rejet, enjambement). Pour l'ensemble de ces étapes, le candidat ou la candidate dispose de vingt minutes maximum. Lorsque le candidat ou la candidate a achevé son commentaire, débute alors la seconde phase de l'épreuve, un entretien de dix minutes durant lequel les membres du jury invitent le candidat ou la candidate à revenir sur des points de sa traduction puis de son commentaire. Ces questions n'ont pas pour objectif de piéger les candidates et les candidats mais de leur offrir, au contraire, la possibilité de se corriger, de préciser tel ou tel point (par exemple, de relever durant l'entretien leur parfaite connaissance de l'emploi de *dum* + subjonctif), d'expliciter une allusion (au mythe de Tantale, au jugement de Pâris ou à la traversée des Alpes par Hannibal, par exemple) ou de faire des ponts entre leur commentaire et d'autres éléments de la culture gréco-romaine. Les candidates et candidats ont semblé parfois, malgré les sollicitations bienveillantes du jury, se censurer ou n'oser que très timidement des réponses qui étaient pourtant tout-à-fait pertinentes. Il est bon de se souvenir, alors, que l'entretien n'est destiné qu'à améliorer la prestation initiale du candidat ou de la candidate et que toute proposition qui montre une réflexion et une culture personnelles est valorisée.

Après avoir résumé les différentes phases de l'exercice, le jury souhaite rappeler une évidence : l'étape centrale de l'épreuve est la traduction du passage car un texte qui n'a pas été compris ne peut être bien commenté. Il convient donc que les candidates et les candidats consacrent, durant le temps de préparation, la majorité de leurs efforts à la traduction de l'ensemble du passage, quitte à improviser une bonne partie de leur commentaire. Mieux vaut toujours proposer une traduction bancale d'une phrase compliquée, plutôt que de l'omettre

délibérément, comme l'ont fait plusieurs candidates et candidats durant cette session (certains et certaines ayant même la témérité d'analyser ensuite dans leur commentaire les passages qu'ils et elles avaient sautés durant leur traduction). Par ailleurs, une traduction réussie doit non seulement être complète mais aussi intelligible. La fidélité au latin ne doit, notamment, pas aller à l'encontre de la syntaxe française : trop de traductions reprenaient ainsi sans discernement l'ordre des mots latins en plaçant, par exemple, systématiquement le verbe en fin de proposition.

Comme chaque année, les traductions ont révélé des lacunes morphologiques importantes (la déclinaison d'*homo* ou la forme de locatif *Romae*, par exemple, sont parfois méconnues, les formes de démonstratifs *hic*, *hinc*, *hunc*, *huc*, *hoc* sont confondues, les interrogatifs *quis* et *quid* sont pris pour des relatifs etc.) et ont donné lieu à de nombreuses confusions lexicales (*caelestis/scelestus* ; *ervoleruo* ; *iacioliaceo* ; *salvo/solvo* ; *munialmoenia* ; *iterum/liter* ; *putol/peto* ; *malal/mola* ; *curras/curas* ; *ubilibi* ; *velle/vellere* ; *hortus/ortus* ; *vitiis/vitis* ; *initurum/initium*...), confusions reposant souvent sur l'ignorance de formes fréquentes (le futur *ibis* a, par exemple, été pris pour le nom *ibis*, *idis*). Concernant la morphologie verbale, il serait bon de revoir en particulier l'infinitif présent passif, les verbes déponents, la distinction entre le subjonctif présent et l'indicatif futur, certains verbes irréguliers comme *volo*. Pour gagner en aisance, le jury invite les candidates et les candidats à lire régulièrement du latin et à réviser déclinaisons et conjugaisons. Par ailleurs, à côté de ces méconnaissances grammaticales et de ces confusions lexicales, le jury a été surpris de constater qu'une partie des candidats et candidates ne maîtrisait manifestement pas le vocabulaire courant en lien avec la thématique et faisait des faux-sens sur des termes comme *vitium*, *luxuria*, *licentia*, *temeritas*, *superbia* ou *taedium*. Le jury invite donc les candidates et les candidats des prochaines sessions à se constituer une petite liste de mots liés à la thématique et ayant donc de fortes probabilités de figurer dans les sujets retenus pour l'oral.

En ce qui concerne la culture antique à mobiliser durant l'épreuve, le jury est tout à fait conscient qu'il ne peut pas attendre de candidates et de candidats non-spécialistes des connaissances encyclopédiques. Il a ainsi fait preuve d'indulgence envers les candidates ou les candidats ayant confondu les *Métamorphoses* d'Ovide et celles d'Apulée ou ayant attribué à Pline le Jeune l'encyclopédie de son oncle Pline l'Ancien. De même, si le jury a valorisé les candidates et les candidats se montrant capables d'explicitier les allusions mythologiques ou les références culturelles, il n'a pas sanctionné quand on n'avait pas reconnu l'historien Tite-Live derrière le *Livius* auquel faisait référence un texte de Sénèque – d'autant plus quand on réussissait dans le même temps, en s'appuyant habilement sur les éléments du texte, à dresser un portrait-robot tout à fait pertinent de ce *Livius* (« il doit s'agir d'un historien qui a fait l'histoire de Rome et en a fait l'éloge »). En revanche, le jury était en droit d'attendre des candidats et des candidates qu'ils ou elles sachent que les vers de l'élegie sont des distiques élégiaques, maîtrisent des éléments culturels en lien avec la thématique (notamment en ce qui concerne la morale stoïcienne) et emploient de façon précise le vocabulaire de l'analyse littéraire. Une « ekphrasis » n'est pas une « hypotypose », « épique » n'est pas un synonyme de « mythique », et « lyrique », « élégiaque » et « bucolique » ne sont pas des termes interchangeables. Cette dernière remarque nous invite à rappeler que les outils du commentaire littéraire restent fondamentalement les mêmes, quelle que soit la langue du texte à commenter. Les candidats et candidates non-spécialistes doivent ainsi garder à l'esprit que les textes latins, si anciens soient-ils, sont aussi des œuvres littéraires susceptibles de procurer le même plaisir intellectuel et esthétique que les œuvres contemporaines.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Latin**

- **SÉRIES : Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 23

Membres du jury : Juliette DROSS, Claire PEREZ

L'épreuve de traduction-commentaire d'un texte latin en séries SH et LV s'adresse à des candidates et candidats non-spécialistes. Elle interroge leurs connaissances en langue et culture latines, et leur capacité à les mobiliser au service de l'analyse littéraire. La candidate ou le candidat dispose d'un temps de parole de 20 minutes pour son exposé. Suit un entretien avec le jury, d'une durée de 10 minutes.

Depuis la session 2024, le jury, conscient de l'évolution de la formation en langues anciennes dans l'enseignement secondaire et en classe préparatoire, a réduit la longueur des textes soumis (110 mots environ pour les textes en prose, et 16 vers environ pour la poésie).

Le jury propose un titre, et si nécessaire, un paratexte pour contextualiser l'extrait, ainsi que des notes communiquant des informations complémentaires : une forme ou une graphie difficile, une référence historique ou culturelle dont la connaissance n'est pas attendue, une aide syntaxique lorsque le texte est plus ardu que le niveau requis pour l'épreuve.

Le jury a choisi des extraits de prose et de poésie en rapport avec la thématique « Mesure et excès » tirés des œuvres suivantes :

Cicéron, *Catilinaires*
 Cicéron, *Philippiques*
 Ovide, *Amours*
 Ovide, *Métamorphoses*
 Quinte-Curce, *Histoires d'Alexandre le Grand*
 Pétrone, *Satiricon*
 Salluste, *La Conjuration de Catilina*
 Salluste, *La Guerre de Jugurtha*
 Sénèque le Jeune, *Consolation à Marcia*
 Sénèque le Jeune, *La colère*
 Sénèque le Jeune, *La constance du sage*
 Sénèque le Jeune, *La tranquillité de l'âme*
 Sénèque le Jeune, *Lettres à Lucilius*
 Sénèque le Jeune, *Thyeste*
 Sénèque l'Ancien, *Controverses*
 Suétone, *Vies des Douze Césars*
 Tite-Live, *Histoire romaine*

Virgile, *Énéide*

Écart de notes

Le jury a entendu 23 prestations et donné des notes comprises entre 3 et 19/20. Des notes inférieures ou égales à 6 ont été attribuées à des candidates et candidats dont l'oral montrait des lacunes très importantes en langue latine (tout à la fois en morphologie, en syntaxe et en méthodologie) ; en conséquence les phrases n'étaient pas comprises et/ou le texte n'était traduit que partiellement. La moitié des candidates et des candidats (12) a obtenu des notes de niveau moyen/encourageant (de 8 à 12) : les prestations concernées montraient des connaissances en morphologie et analyse grammaticale de base et une compréhension globale de la méthodologie de la traduction, mais laissaient transparaître des difficultés lorsque la syntaxe se complexifiait. Le jury a eu le plaisir d'attribuer 16/20 ou plus à 6 candidates et candidats qui donnaient à voir une bonne maîtrise de la langue, sur laquelle était appuyé un commentaire solide et pertinent.

Remarques diverses sur l'épreuve orale

Le candidat ou la candidate doit exposer son commentaire immédiatement à la suite de la traduction : le jury ne procède pas à la reprise de la traduction avant l'énoncé du commentaire.

Il n'est pas autorisé d'utiliser son téléphone pour se chronométrer.

Le paratexte (chapeau et notes) étant conçu pour fournir aux candidates et candidats les clefs nécessaires pour bien comprendre le texte, il est très important de le lire avec attention et d'en tenir compte.

Déroulé attendu de l'épreuve

Si l'**introduction** est souvent brève dans le cadre d'une épreuve sans programme imposé, elle demeure un moment-clef pour installer la prise de parole et contextualiser de façon pertinente l'extrait. Il convient d'évoquer l'auteur, l'œuvre, le genre littéraire auquel appartient le texte, des éléments de contexte utiles au commentaire. Il est conseillé de replacer l'extrait dans l'économie de l'œuvre lorsque c'est possible, par exemple lorsqu'il s'agit d'un passage liminaire (les références précises de l'extrait sont données) – cela peut d'ailleurs aider à la constitution d'une problématique.

La **lecture** permet de vérifier que le candidat ou la candidate sait prononcer correctement le latin (en suivant les conventions françaises en la matière). Il convient de soigner cette étape et de s'y entraîner, car le jury a pu constater cette année un certain nombre de lectures heurtées. Les lectures animées, qui montrent que le texte a bien été compris, dans ses articulations logiques et syntaxiques mais aussi dans ses effets de style, sont particulièrement appréciées.

La **traduction** est l'étape la plus importante de l'exercice dans la mesure où on ne peut produire un commentaire entièrement pertinent si le sens du texte n'a pas été compris.

Lors de cette phase, les candidates et les candidats doivent restituer le sens par groupe de mots (non par mots, ni par phrases), de manière à rendre compte de leur analyse grammaticale : si le jury n'a pas saisi le cheminement qui a conduit la candidate ou le candidat à construire une proposition, il l'interrogera sur ce point durant l'entretien. Il ne faut pas proposer plusieurs sens possibles à la suite mais se limiter à une seule traduction.

Conscient d'interroger des candidates et candidats non-spécialistes, qui ont souvent commencé l'apprentissage du latin en première année de classe préparatoire, le jury cherche avant tout à vérifier leurs bases en grammaire latine et l'acquisition de la méthode de la traduction. Il est enclin à donner des notes très satisfaisantes, même lorsque la traduction initiale comprend quelques erreurs, si l'entretien fait apparaître une connaissance correcte de la morphologie et des grands points de syntaxe latine.

Concernant le vocabulaire, il est recommandé d'en apprendre en usant d'un lexique fréquentiel. On déconseille généralement d'utiliser à l'excès le dictionnaire lors de la préparation ; toutefois, il s'avère souvent utile de prendre le temps de chercher certains mots, surtout lorsque l'on est tenté de se reposer sur un sens supposément transparent, ce qui peut conduire à de grosses incompréhensions. Par ailleurs, certaines erreurs qui concernent le vocabulaire découlent d'une analyse morphologique incorrecte, notamment d'une mauvaise identification du radical d'un mot ou de la déclinaison ou la conjugaison à laquelle il appartient : c'est pourquoi il convient de bien connaître les principes fondamentaux de la flexion et de produire une analyse rigoureuse des formes.

La connaissance de la morphologie élémentaire est en effet un point essentiel auquel le jury est particulièrement attentif durant l'exposé et qu'il vérifie durant l'entretien : reconnaissance des désinences de cas, des modes et temps verbaux. Elle constitue le pivot de l'analyse grammaticale. Il convient en outre de bien garder à l'esprit le fonctionnement syntaxique d'une phrase simple : porter une attention rigoureuse aux cas, bien relier les noms, adjectifs ou participes faisant partie d'un groupe nominal. Pour la syntaxe de la phrase complexe, les candidates et candidats doivent prêter attention au schéma syntaxique de la phrase, bien distinguer les propositions les unes des autres et bien identifier les mots subordonnants.

Le **commentaire** propose une interprétation autour d'une problématique unifiante. Bien qu'une mauvaise compréhension du texte rende difficile de produire un commentaire entièrement pertinent, plusieurs prestations ont démontré qu'il était possible de repérer des thématiques ou des effets stylistiques même dans le cas où la traduction était très fautive. Les erreurs d'interprétation peuvent souvent être rattrapées lors de l'entretien.

Le commentaire commence par la présentation du texte et de ses articulations. L'attention portée à la structure de l'extrait est souvent d'une grande aide pour former une problématique, qui est énoncée ensuite. Celle-ci ne doit pas être une question générale ou vague mais proposer un projet d'interprétation d'un texte dans sa singularité.

Le commentaire peut être soit composé, soit linéaire : il est conseillé de choisir la forme qui rendra mieux compte des enjeux du texte et de sa progression.

L'exposé doit mettre en valeur les effets créés par le texte. Les figures doivent être relevées non pour elles-mêmes, mais pour appuyer une interprétation. La syntaxe latine permet une souplesse dans l'ordre des mots à laquelle il faut également être attentif. De même, les candidates et candidats sont invités à prêter attention aux effets de sonorités lorsqu'il y en a. Dans le cas d'un texte poétique, le jury accueille particulièrement bien les

commentaires sur la scansion, la structure du vers, la place des mots. Le commentaire demande aussi l'explicitation de références à l'histoire romaine et doit être étayé par les connaissances des candidates et candidats en matière de littérature et de culture antiques. Il faut toutefois sélectionner les précisions qui serviront à enrichir le commentaire, et il convient parfois de veiller à ne pas tomber dans l'ostentation de son savoir.

Le jury apprécie : l'identification de motifs typiques d'un genre littéraire ; l'explicitation de notions de philosophie ; la connaissance de certaines thématiques qui traversent une œuvre entière ; les parallèles avec des œuvres, des auteurs, des passages qui mobilisent des thèmes semblables et permettent des comparaisons fécondes ou des ouvertures intéressantes. La convocation d'une référence précise, que le jury n'attendait pas spécialement dans une épreuve pour non-spécialistes, est valorisée : par exemple, l'expression sénéquienne *demonstrandae rei causa* pour évoquer la fonction des images, ou encore l'expression cicéronienne *opus oratorium maxime* pour évoquer l'historiographie.

La conclusion doit répondre à la problématique en ramenant les fils qui ont été tissés au cours du commentaire. Elle peut ouvrir des perspectives mais doit éviter les références qui ne seraient pas un éclairage complémentaire ou un prolongement pertinent.

Enfin, l'**entretien** est avant tout une occasion d'améliorer sa prestation : le jury s'emploie à offrir à la candidate ou au candidat des occasions de se reprendre, de corriger, d'ajouter ou affiner des éléments de commentaire. En ce qui concerne la traduction, il constitue une occasion de montrer ses connaissances en langue même dans le cas où l'exposé initial contenait des erreurs. Pour le commentaire, il offre l'opportunité de rectifier des interprétations fautives. Dès lors, le jury invite les candidates et candidats à persévérer durant cette phase, car l'entretien donne souvent lieu à des échanges satisfaisants, qui permettent d'augmenter la note.